

Droit d'asile : fondamentaux, procédure et accompagnement des demandeurs et des bénéficiaires de protection internationale

Tenant compte de la réforme de l'asile, cette formation a pour objectif d'acquérir et maîtriser les fondamentaux du droit d'asile ainsi que les grandes lignes du droit des étrangers en lien avec le parcours des demandeurs d'asile. Cette formation doit permettre d'accompagner efficacement le demandeur d'asile en comprenant mieux les différentes étapes de la procédure, le fonctionnement des instances type OFPRA et CNDA, les droits et devoirs des demandeurs d'asile et des réfugiés, mais aussi les perspectives à l'issue des procédures de demande d'asile.

Formatrice

Lucile Hugon, avocate au Barreau de Bordeaux, spécialisée en droit des étrangers, ancienne juge assesseur HCR à la Cour nationale du droit d'asile

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser les fondamentaux et les bases juridiques du droit d'asile
- Comprendre l'ensemble de la procédure de demande d'asile
- Appréhender les droits des demandeurs d'asile en cours de procédure
- Intégrer dans sa pratique professionnelle l'évolution du droit des étrangers, en particulier les mineurs étrangers isolés et les demandeurs d'asile

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

- Professionnels en contact avec des personnes en demande d'asile, professionnels chargés de l'aide à la constitution des dossiers OFPRA et CNDA
- Groupe de 16 stagiaires maximum

Prérequis

Travailler en établissement accueillant des personnes de nationalité étrangère

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel privilégié – possibilité mise en œuvre à distance sous forme de classe virtuelle
- Eléments matériels et techniques : support pédagogique, vidéos
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques et pratiques, jeux de rôle

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires par questionnaire
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Evaluation des acquis en continu : évaluation orale en début de deuxième journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation inter-établissements ou intra-établissement en fonction de la demande

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin – (durée 3h30)

Définition du statut de réfugié

- Inclusion, exclusion, cessation
- Identifier les personnes pouvant prétendre à une protection au titre de l'asile

Définition de la protection subsidiaire

- Inclusion, exclusion, cessation

Après-midi – (durée 3h30)

Présentation de la procédure de demande d'asile

- Guichet unique
- Procédure Dublin
- Procédure normale / procédure accélérée
- Instruction par l'OFPRA
- La procédure devant la Cour nationale du droit d'asile

L'accompagnement en cours de procédure

- Informer les demandeurs d'asile de leurs droits durant la procédure
- Informer un demandeur d'asile débouté des conséquences du refus

Jour 2

Matin – (durée 3h30)

Le statut de demandeur d'asile

- Le droit au maintien sur le territoire français
- Les conditions matérielles d'accueil (hébergement, allocation...)
- La question du droit au travail
- Demande d'asile et demande de titre de séjour

Après-midi – (durée 3h30)

Le statut de bénéficiaire de protection internationale (BPI)

- L'état civil
- Le rapprochement familial
- Le droit au séjour de la famille des BPI
- L'échange de permis de conduire
- Les prestations sociales
- Informer un bénéficiaire de protection internationale de ses droits et devoirs en France

Etude de dossiers d'asile